

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-CORSE

ARRONDISSEMENT DE
CORTE

CANTON DE
FIUMORBU-CASTELLU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

COMMUNE DE POGGIO DI NAZZA

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 24 février 2024

Date de Convocation 14/02/2024

Nombre de conseillers

En exercice	10
Présents.....	09
Ayant donné pouvoir.....	0
Votants.....	09
Absents.....	1

L'an deux mil-vingt-quatre le vingt-quatre février à seize heures le Conseil Municipal de la commune de Poggio-di-Nazza étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence à M GUIDICI Jean-Noël

Présents : M CHIARI Jacques, M CHIARI Patrice M FRANCESCHI Jean-Baptiste, M DOMINICI Richard, Mme MANENTI Eliane, Mme ROCHE Monique M SANTONI Guillaume, M SANTONI Michel

Représentés : Néant

Absent excusé : M MANFREDI Napoléon

Il a été procédé conformément à l'article L2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Monique ROCHE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Objet :

**Vente emprise MINVIEILLE
Josette**

Le Maire présente au Conseil Municipal, une demande de régularisation d'emprise de Mme Josette MINVIEILLE, ainsi qu'un plan de division de parcelle établi le cabinet MARTINI géomètre expert

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Vu la demande en date du 1^{er} décembre 2023, émanant de Mme Josette MINVIEILLE sollicitant la régularisation de l'emprise foncière sur la parcelle communale sise quartier Chiesa cadastrée section B n° B 937,

Vu le plan de division établi par le cabinet MARTINI GEOMETRE EXPERT faisant apparaître la superficie de l'emprise sur la parcelle B 937,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la régularisation puisque le terrain est occupé depuis plus 40 ans,

décide

-de vendre à Mme MINVIEILLE Josette 130 m² à détacher de la parcelle section B n°937 sis quartier chiesa

-fixe le prix à 10€ le m²

-dit que les frais d'actes sont à la charge de l'acquéreur

-Autorise M le Maire à signer tout acte se référant à la présente vente

Certifié exécutoire
compte tenu de la transmission
en sous-préfecture
le.....
Et de l'affichage
Le.....
Le Maire
JN GUIDICI..

Pour extrait conforme
Le Maire
JN GUIDICI..